Lille : Il profitait des gains de ses petites amies prostituées, trois ans de prison

05/06/2018 à 17h00

Après une semaine de délibéré, le tribunal de Lille vient de condamner un Lillois de 22 ans pour proxénétisme. Pendant un an, il a profité des gains de cinq jeunes prostituées qui ont été, à tour de rôle, ses petites amies.

Cinq très jeunes femmes dont une mineure vendaient leur corps essentiellement dans des chambres d'hôtels de zones commerciales, dans la métropole lilloise. Des proies affichées par petites annonces sur internet (…).

À toutes, Nadir Khelif a servi de chauffeur, de protecteur voire de banquier. Toutes étaient déjà prostituées, il les a choisies pour ça, expliquera-t-il au tribunal. La procureure Emmanuelle Laudic-Baron demande quatre ans d'emprisonnement. À 22 ans, c'est sa deuxième condamnation pour proxénétisme.

Après une semaine de délibéré, le tribunal vient de rendre sa décision. Me Tiffany Dhueige en défense a permis de raccourcir la peine requise. Nadir Khelif est condamné à trois ans de prison dont six mois avec sursis et mise à l'épreuve. **Avec lui dans le box, Mehdi M., 21 ans, a aussi été condamné.** À la demande de Nadir Khelif, il avait « surveillé » une prostituée à Valenciennes. Il est condamné à six mois de prison dont trois avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans.

LaVDN